



FONDS SOCIAL EUROPEEN
Programmation 2007-2013

Objectif « Compétitivité régionale et emploi »



AXE 3

**RENFORCER LA COHESION SOCIALE, FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE ET
LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES DE L'ETAT POUR RENFORCER LA COHESION SOCIALE

Objectifs

Favoriser le retour à l'emploi des jeunes et adultes les plus en difficulté et des bénéficiaires de minima sociaux :

- Construire des parcours d'accompagnement individualisés vers la qualification, finalisés sur l'accès à un emploi durable dans l'entreprise
- Renforcement du partenariat avec le monde économique pour une insertion par l'activité économique

Types d'actions mis en œuvre

Accompagnement des bénéficiaires de minima sociaux, formation des bénéficiaires de contrats aidés et soutien de l'accompagnement social individualisé (ASI)

Elaboration de parcours d'accompagnement individualisés permettant un accès à la qualification, en relation avec le monde de l'entreprise. Prestations adaptées à chaque situation pour améliorer l'accès à la qualification: orientation, information et découverte des métiers, bilans, préparation à la reprise d'activité en amont de l'entrée dans des contrats aidés ou des dispositifs en alternance, tutorat et actions de formation pour les publics en contrats aidés, formations préparatoires à la qualification, services d'accompagnement à la VAE

Orientation, formation en alternance et accompagnement pour les jeunes en grande difficulté d'insertion (ex : Ecole de la 2^{ème} chance)

Actions portées par les réseaux régionaux représentant les structures d'insertion par l'activité économique (IAE) en faveur de la création et du développement des entreprises d'insertion (et de travail temporaire d'insertion), du développement de partenariats entre le secteur de l'IAE et les branches professionnelles et les entreprises ou encore de la professionnalisation du personnel de ces structures

Actions de tutorat et d'accompagnement des jeunes volontaires pour une insertion professionnelle

Public

Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes de 16 à 25 ans, personnes en très grande difficulté d'insertion, jeunes et adultes des ZUS.